QUATRIÈME ANNÉE. — N. 662. SAMEDI 8 JANVIER 1916.

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e). — Téléph. : CENTRAL 69-70

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e). — Téléph. : CENTRAL 80-62

Le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Inutiles Canonnades

Le communiqué officiel de 23 heures du 1er Janvier 1916 s'exprimait comme il suit :

Dans la matinée du 1er janvier, une pièce ennemie à longue portée a lancé une dizaine de projectiles sur Nancy et ses environs. Deux habitants ont été tués, sept légèrement blessés. Les dégâts matériels sont peu importants. La pièce qui tirait a été immédiatement contrebattue.

Dans l'après-midi, Nancy a reçu deux obus. La pièce ennemie a été prise sous notre feu immédiatement.

Et si elle n'a pas tiré davantage, c'est qu'un coup de canon de 380 coûte 5.000 francs, non compris le prix d'amortissement de la pièce, qui atteint à peu près le même chiffre ; un canon de ce calibre ne pouvant guère tirer que quelques centaines de coups.

Le tir des Allemands leur a donc coûté plus de 100.000 francs, et il ne leur a procuré aucun résultat militaire. Il ne nous a même causé, d'après le communiqué, que des dégâts matériels insignifiants. Nous n'aurions pas à déplorer la mort de deux citoyens, que nous devrions nous réjouir de voir les Allemands gaspiller ainsi leur argent.

Le 11 février 1915, l'*Eclair* a publié la lettre d'un artilleur français qui, se trouvant à Foncquevillers, dans le Pas-de-Calais, a constaté que les Allemands avaient dû dépenser 57 obus de 210, pour abattre le clocher du village. Nous avons eu raison de ne pas leur répondre.

Dans le même ordre d'idées, on a tort de s'émouvoir des dégâts que peut causer, par la chute de quelques projectiles, l'apparition de Zeppelins au-dessus de nos villes. J'aime mieux voir les Zeppelins employés à des besognes de ce genre qu'à la surveillance des mouvements de nos armées. Le dirigeable ou l'avion qui, au commencement de septembre 1914, a prévenu le général Galliéni que l'armée du général von Klück faisait un mouvement vers le Sud-Est, a rendu un autre service au pays que s'il était allé jeter quelques bombes sur Düsseldorf, et même sur l'usine Krupp.

Au surplus, la dépense qu'entraîne la réparation des dégâts causés, dans une ville, par la chute de projectiles ennemis, que ceux-ci proviennent d'un canon ou d'un Zeppelin, est toujours inférieure à la dépense que l'ennemi s'impose lui-même.

Le général Azibert raconte, dans son histoire des *Sièges célèbres*, que les Allemands ont tiré sur Strasbourg, en 1870, 150.000 obus de gros calibre, dont le prix a dépassé 20 millions de francs. Les dégâts matériels ont été loin d'atteindre ce chiffre. Et le bombardement n'a fait que 300 victimes, dans la population civile : une pour 500 obus. Victimes d'ailleurs inoffensives, dont la mort n'a rien rapporté aux Allemands.

L'utilité d'une canonnade se mesure, non pas au nombre des personnes qu'elle peut tuer, mais à l'importance des services que ces personnes peuvent rendre à l'ennemi. Mieux vaut tuer 10 tirailleurs sur la lisière d'un village que l'infanterie attaque, et les tuer au moment même de cette attaque, que de tuer 100 militaires inoccupés à l'intérieur d'un village que l'infanterie n'attaque pas à ce moment-là ; parce que la mort des 10 tirailleurs en terrorise 100 qui cessent alors de s'opposer à la marche de l'assaillant. Mieux vaut, à plus forte raison, tuer ces 10 tirailleurs que de tuer 100 paysans qui ne peuvent rendre aucun service à l'ennemi, ni à ce moment là, qu'il faut, là où il faut et quand il faut.

Général PERCIN

A LA CHAMBRE

La Réouverture du Parlement

Le Parlement qui a suspendu ses travaux le 28 décembre 1915, va de nouveau se mettre au travail. La session ordinaire pour l'année 1916 s'ouvrira le mardi 11 janvier, conformément à l'article 1 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875. Cette session est la cinquième ouverte par la onzième législature. Il y eut d'abord la session ordinaire de 1914 commencée par les députés actuels au lendemain des élections générales et close en juillet avant le voyage de M. Raymond Poincaré en Russie. Puis fut ouverte la session extraordinaire du 4 août qui fut close par un décret pris à Bordeaux. Une nouvelle session extraordinaire s'ouvrit le 22 décembre 1914 et permit de régulariser un grand nombre de décrets pris par le Gouvernement depuis le 4 août. Enfin, s'ouvrit la session ordinaire de 1915 qui ne se clôtura d'elle-même que le 10 janvier.

La première séance de la nouvelle session sera présidée par M. de Mackau, en raison du bénéfice de l'âge. Ce représentant de l'Orne, membre de l'action libérale, est en effet né à Paris le 29 novembre 1832, par conséquent, âgé de 84 ans. Il est en même temps le doyen de l'assemblée puisqu'il siège au Parlement depuis la première législature, celle du 20 février 1876 et qu'il a été constamment réélu depuis. Il avait déjà siégé au corps législatif de 1866 à 1870.

M. de Mackau sera entouré dans sa courte présidence par les six plus jeunes députés présents à la séance, faisant fonctions de secrétaires. Ce sont : MM. P. E. Flandin, P. Forgeot, Reille, Raoul Anglès, Laurent Eynac, Paul Simon, nés en 1889, 1888, 1887 et 1886.

Conformément à l'usage, M. de Mackau prononcera une allocution dans laquelle il glorifiera certainement les morts de l'année précédente et prophétisera la victoire pour l'année en cours. Après cette allocution, il sera procédé au scrutin pour la nomination du bureau définitif dont les membres sortants seront tous réélus.

M. Paul Deschanel entouré des vice-présidents, questeurs et secrétaires, pourra donc prononcer dans la même séance son discours de réélection.

Toutes ces formalités accomplies, il sera indispensable que la Chambre fixe son ordre du jour. Elle devrait en premier lieu discuter la proposition concernant le régime de la presse en temps de guerre qui, bénéficiant des dispositions de l'article 24 du règlement, ne peut vraisemblablement pas continuer à figurer tous les jours au « Journal officiel » sans être jamais résolue.

M. Paul Meunier, à diverses reprises, a demandé que son droit de discussion soit sauvegardé ; il est temps que cette discussion soit effectuée. Il n'est pas possible au Gouvernement de prendre des résolutions relativement à ses relations avec la presse, sans que le Parlement ait dit nettement ce qu'il pensait de cette question. La Chambre pourra ensuite discuter l'interpellation de M. Levasseur s'il la dépose à nouveau, sur l'organisation du travail à l'Imprimerie Nationale, puis voter les nouvelles résolutions concernant la déclaration des biens ennemis. La Chambre devra, en outre, fixer au plus tôt la discussion du projet de loi sur les loyers, et demander à ses commissions d'activer le dépôt des rapports sur le régime de l'alcool, sur les pensions et sur les dommages causés par la guerre. Ces questions d'une importance indiscutable ne peuvent rester plus longtemps en suspens. Entre temps, M. Paul Laffont demandera de fixer à une séance très rapprochée la discussion de son interpellation sur l'aviation. La date demandée par le gouvernement sera acceptée.

Bourse de Paris

DU VENDREDI 7 JANVIER 1916

Les bonnes dispositions du marché s'affirment, et la fermeté est générale. Le groupe bancaire est bien tenu, le Rio poursuit son mouvement ascensionnel ; la De Beers progresse à 300 et la Colombia est en vigoureuse reprise.

Fonds d'Etat : Français 3 0/0, 63.75 ; 5 0/0 lib. 88.10 ; 5 0/0 non lib. 88.30 — Russe 1906, 83.50 — Extérieure, 87.20.

LE PROBLÈME DE L'AVIATION

La vérité sur les décisions de la Commission de l'Armée

L'opinion publique se passionne de plus en plus pour la question de l'aviation. Elle manifeste son inquiétude sur la situation de cette arme par suite de campagnes menées de différents côtés. Elle pourrait craindre si elle prenait à la lettre les critiques publiées que notre situation de l'aéronautique militaire est alarmante.

Il ne nous appartient pas de discuter ici le programme de l'aviation. Nous ne pouvons que signaler les faits et préciser les délibérations qui ont eu lieu dans les commissions du Parlement. Il a semblé que la commission de l'armée de la Chambre, réunie à l'instigation de M. Leret d'Aubigny d'une façon tout à fait insolite le 31 décembre, trois jours après la clôture des séances, avait adopté à l'unanimité les propositions que lui présentait la sous-commission de l'aéronautique que préside M. Leret-d'Aubigny. Ce n'est pas exact. La commission de l'armée de la Chambre a entendu une communication de M. Pierre-Etienne Flandin, sur le programme d'aviation de printemps, qui, sans que l'on comprenne pour quelles raisons, se substituait à M. le sous-secrétaire d'Etat de l'aéronautique. Puis, elle a écouté avec beaucoup d'attention les observations de M. Leret-d'Aubigny, et pris connaissance de la lettre qu'il s'était permis d'adresser, sans aucun mandat d'ailleurs, à M. le ministre de la guerre, le 27 décembre 1915. Mais elle a fait remarquer immédiatement à l'ancien député de la Flèche, — devenu député du Mans en 1914, après son échec de 1906, — que les conclusions qu'il demandait d'adopter contenaient un paragraphe de blâme contre le programme de printemps élaboré par M. René Besnard, qu'elle ne pouvait s'y railler puisqu'elle ignorait ce programme, et n'avait pas encore entendu sur la question le sous-secrétaire d'Etat.

M. Leret-d'Aubigny, dont on ne saurait trop admirer la souplesse, ne s'éleva nullement contre cette juste observation, et, bien qu'il regrettât de ne pouvoir faire adresser un blâme par la commission de l'armée à M. René Besnard dont il ne fut jamais un chaud partisan, — puisque, lors de la désignation d'un sous-secrétaire d'Etat, par amitié il soutenait la candidature à ce sous-secrétariat de M. Pierre-Etienne Flandin, — il accepta d'adresser un exemplaire des observations qu'il présentait à tous les membres de la commission de l'armée et d'entendre M. René Besnard avant de prendre une décision sur le troisième paragraphe des conclusions.

La commission de l'armée se contenta donc de formuler des regrets en ce qui concerne le passé, c'est-à-dire les quatorze mois de direction de M. Millerand — ayant pendant quelques temps auprès de lui M. Pierre-Etienne Flandin — et aidé dans la désorganisation de l'Aéronautique militaire par le général Hirschauer.

Certes, dans le texte, il n'est pas question de M. Millerand, bien que l'on trouve la formule « rejette toute la responsabilité sur le pouvoir exécutif qui n'a pas tenu compte des avertissements répétés sur la gravité de la situation dans laquelle se débat notre cinquième arme », mais en fait, M. René Besnard n'occupe son poste que depuis trois mois et l'on sait que l'état de désorganisation de l'aviation était tel — au mois d'octobre — qu'il faut un temps assez assez long avant de s'y reconnaître.

En tous cas, si la commission a exprimé le regret « que l'aviation française ne possède pas encore d'avions de chasse rapides et puissamment armés, c'est-à-dire d'avions de combat ;

« Que les escadrilles de corps d'armée ne soient même pas encore dotées d'avions de chasse destinés à la protection des avions de réglage ;

« Que l'insuffisance de nos avions reste alarmante ;

« Que l'aviation française ne dispose pas encore des escadres de bombardement à longue distance dont les crédits ont été votés par le Parlement ;

« Elle n'a nullement condamné l'œuvre de M. René Besnard. Avant de se prononcer, elle a décidé de l'entendre et le mettra à même de présenter toutes observations utiles. Elle n'a même pas, comme on l'a annoncé à tort, envoyé ses conclusions au gouvernement sans en référer au sous-secrétaire d'Etat. »

D'aucuns ont été heureux, pour mener leur campagne, de s'appuyer sur une décision de la commission de l'armée de la Chambre. Or, cette décision n'a pas été prise.

La commission de l'armée de la Chambre, qui n'a cessé, depuis la réouverture du Parlement, de faire un travail utile, ne délibère pas pour le plaisir de délibérer et de faire connaître à l'opinion qu'elle n'est pas satisfaite, elle ne prend des décisions qu'à bon escient et lorsqu'elle les a prises, veille à leur exécution. C'est en somme la meilleure méthode. Dans la question de l'aviation comme dans les autres, elle n'a pas agi autrement. M. Leret d'Aubigny aurait peut-être désiré qu'elle prît une décision immédiate sur l'œuvre de M. René Besnard sans la connaître, mais comme la commission est sage, elle a décidé de prendre sa décision en toute connaissance de cause.

Pour l'examen impartial de la question de l'aviation, il était nécessaire que chacun le sache.

A l'Ecole des Boches

Les catholiques, et les cléricaux plus encore, veulent faire oublier qu'ils sont aux ordres d'un maître lui-même dévoué à l'Autriche et, par conséquent, à l'Allemagne.

Aussi font-ils étalage de chauvinisme. Le plus scandaleux, c'est qu'ils veulent donner des leçons de patriotisme aux autres. Ils baptisent « poison allemand » l'anticléricalisme, — l'anticléricalisme qui fut la politique de Saint-Louis et de tous nos bons rois avant d'être celle de Gambetta, de Waldeck-Rousseau et d'Emile Combes.

Ils appellent les socialistes des « embochés » parce que les socialistes se rencontraient, dans leurs congrès internationaux, avec Bebel et Kautsky, de même que les chrétiens sociaux, disciples de l'allemand Ketteler et de l'autrichien Vogelsang se rencontraient avec des évêques prussiens et des moines viennois.

Les cléricaux, en faisant de pareils reproches à leurs adversaires, montrent qu'ils sont sots autant que perfides, car, si c'est une faute que d'avoir eu avec l'Allemagne des rapports intellectuels, si c'est un crime de lèse-patrie que d'avoir recueilli les leçons des Allemands, cette faute, ce crime, les cléricaux l'ont commis plus souvent que les radicaux et même que les socialistes.

Que lisent les socialistes ? Ils lisent Proudhon ou Fourier, ou Benoit-Malon ou Jean Jaurès ; le seul auteur allemand dont les œuvres aient quelque prestige aux yeux des collectivistes, c'est Karl Marx, Karl Marx qui s'est lui-même inspiré, ainsi que le montra le neo-nationaliste Charles Andler, de nos utopistes des écoles socialistes françaises.

Les catholiques, au contraire, sont nourris d'œuvres allemandes. J'ai sous les yeux, non point le catalogue, mais un extrait du catalogue général d'une des principales librairies cléricales de Paris. Qu'est-ce qu'elle offre aux curés, ses clients ?

Une histoire de l'Eglise, de F. Kraus, trois forts volumes in-8 traduits de l'allemand ; des leçons de philosophie sociale du R. P. Schwalm, deux gros volumes, traduits de l'allemand et qui sont le vade-mecum de tous les séminaristes soucieux de s'initier aux questions sociales et avides de combattre, dans leurs patronages, le socialisme et les idées de la Révolution ; des œuvres choisies de l'évêque Ketteler, déjà nommé, et de Mochler, non moins allemand ;

une étude sur les pères de l'Eglise, leur vie et leurs œuvres, par un professeur de l'Université de Munich, Bardenhewer, trois forts volumes traduits de l'allemand par des pères oratoriens ;

une Bible des Ecoles et une petite Bible de l'Enfance, présentées l'une et l'autre par le docteur J. Ecker, professeur d'exégèse au grand séminaire de Trèves, et traduites de l'allemand par un « religieux de la Compagnie de Jésus » et « honorés d'un bref de Sa Sainteté le Pape Pie X, d'une lettre de Sa Grandeur Monseigneur Amette, archevêque de Paris, et de nombreuses approbations épiscopales. »

Passons au domaine de l'éducation, art dans lequel tant de Français, catholiques ou non, excellèrent, depuis Montaigne jusqu'à Payol et Gabriel Compayré en passant par Mme de Maintenon, l'archevêque Fénelon et le R. P. Lacordaire. C'est aux Allemands que nos catholiques vont, cependant, demander des leçons sur la formation de la Chasteté : un traité leur est offert qui est l'œuvre de M. E. Ernst.

Même importation en théologie : compatriotes de Salomon Reinach, de Renan, d'Alfred Loisy, les cléricaux français demandent à l'allemand Van Haack la réfutation des idées de Harnack sur le Miracle.

Qu'est-ce que tout cela prouve ? Rien, assurément, et les frocards français ont bien fait de traduire un ouvrage de l'allemand, s'ils avaient la paresse d'en composer un, eux-mêmes, sur le même sujet.

Mais qu'ils cessent alors de faire un crime aux socialistes d'avoir adopté quelques-unes des vues de Karl Marx ou d'utiliser quelques-unes des statistiques établies par les bœufs de labour des universités du Kaiser. Et puisqu'ils se permettent de trouver bonne la sociologie chrétienne des moines de Cologne ou de Munich, qu'ils ne réclament plus le peloton d'exécution pour les amateurs de musique que Wagner transporte ou qu'enchante Schumann.

Georges CLAIRET

LA GUERRE

Communiqués Officiels

Communiqué de 3 heures

Rien à signaler au cours de la nuit.

Communiqué anglais

Londres, 6 janvier. — Communiqué du front britannique en France, 21 heures :

Outre l'attaque de l'aérodrome de Douai, onze aéroplanes britanniques ont bombardé hier un dépôt d'approvisionnements situé au Sart.

Ce matin, une patrouille britannique a dispersé à coups de grenades un détachement allemand juste au nord de la Somme.

Les canonnades des deux côtés se sont limitées principalement aux régions de l'est d'Armentières, sud-est et nord-est d'Ypres.

Le Front russe

Violente offensive en Bessarabie et en Bukovine

Pétrograd, 7 janvier. — L'état-major continue à recevoir du quartier général d'Ivanoff, des dépêches très satisfaisantes qu'il ne communique pas intégralement et dont il ne fait qu'indiquer le sens général en publiant les résultats définitivement acquis.

On continue à rassembler sur le front de combat des forces de plus en plus importantes.

L'offensive tentée par les Autrichiens dans la région de Bojan, n'a eu aucun succès. Elle a été enrayée dès son début par des tirs de barrage de notre artillerie lourde qui se livre à une véritable débauche de projectiles.

Quand la totalité des forces disponibles aura été rassemblée à proximité de la ligne de feu, on peut s'attendre à ce que la lutte entre dans une phase décisive.

Les combats autour de Tchartorysk et de Czernovitz revêtent toujours un caractère de grand acharnement.

Il n'y a rien d'exact dans les allégations des communiqués autrichiens affirmant avoir remporté à Iodorousk, à Ouzïszko et à Jrislowitz des succès sérieux dus à la coopération de recrues de nationalité serbe ou roumaine.

Lausanne, 7 janvier. — Le *Nouveau Journal de Vienne* écrit :

« L'offensive russe en Bessarabie continue avec toujours plus de violence. Des colonnes attaquent les tranchées autrichiennes sur douze rangs de profondeur. Sur certains points, la poussée russe est irrésistible. Les Russes ne ménagent nullement les munitions. »

Les journaux roumains disent :

« L'attaque dans la direction de Czernovitz a été précédée par une préparation d'artillerie qui a duré cinquante heures et à laquelle ont pris part 400 pièces de canon. Le tsar assistait à l'attaque accompagné par le général Pau. »

Contre Salonique

Les hésitations bulgaro-allemandes

Rome, 6 janvier. — M. Markovitch, ministre des finances de Serbie, est arrivé en Italie, venant de Salonique.

Il dit que les forces allemandes en Serbie sont peu nombreuses et que, d'après des renseignements qu'il a pu obtenir de bonne source, il se confirme que les Bulgares ne se montrent pas disposés à attaquer Salonique.

Les forces austro-allemandes sont insuffisantes pour se livrer à une tentative sérieuse.

Toutes ces raisons expliquent le retard apporté à l'attaque contre les Alliés.

D'autr part, M. Caimi, correspondant de la *Tribuna*, envoie à son journal des détails intéressants sur les forces allemandes destinées à attaquer Salonique.

Les Allemands sont représentés par quatre divisions, les Bulgares par sept, mais non à effectif complet.

Le délai dans l'attaque est le bienvenu pour les Alliés auxquels il a permis de se préparer contre toute tentative de l'ennemi pour s'emparer de leurs positions de Kara-Burnu ou s'établir dans la péninsule chalcidique.

EN ANGLETERRE

La Conscription

Cet article aura-t-il le même sort que celui que je tentai de publier il y a quelques jours, et notre farouche Anastasie y mettra-t-elle à nouveau son veto ?

Je ne le crois pas. Puisqu'on a permis à certains journaux du matin et de midi de s'élever contre la décision des « travaillistes », qui ont décidé de s'opposer au vote de la loi, on me permettra bien d'essayer de justifier cette même décision.

En réalité, la conscription n'est pas nécessaire en Angleterre ; de plus, non seulement elle n'est pas populaire, mais encore, en dépit de la minorité de la Chambre des communes, c'est la majorité du pays qui s'élève contre elle.

C'est qu'on craint fortement que, malgré tout le tact et l'habileté de M. Asquith, fervent soutien de la démocratie et de la liberté, une fois cette première loi votée, ainsi que l'a dit un orateur anglais : « le chemin soit pavé qui conduit au militarisme ». Et les forces militaristes sont actives, dans tous les pays. Leurs intérêts sont trop fortement engagés pour ne pas mettre tout en œuvre pour la réussite de leurs intentions.

Quant au projet actuel, il apporte à l'Angleterre 600.000 hommes ; mais non 600.000 soldats. Il faut défalquer de ce nombre, en effet, les inaptes, physiquement et moralement, puisque M. Asquith reconnaît comme un cas d'exemption l'objection de consicence, les hommes nécessaires à la vitalité économique ou autre du pays, les jeanfoutres antipatriotes dont on ne tirera jamais rien, etc., etc. N'oublions pas non plus un nombre assez considérable d'hommes qui auraient désirer s'enrôler, mais durent obéir à l'interdiction, secrète mais formelle, de certains patrons antipatriotes ou trop égoïstes. Mr. Arnold Bennett estime qu'on tirera, tout au plus, 200.000 hommes de ces 600.000.

A-t-on réellement besoin de deux cent mille hommes Le système volontaire pourrait encore les procurer.

Et si les Alliés n'en sont pas à deux cent mille hommes près, — ce qui est possible, — alors à quoi bon imposer à un pays une loi qui va à l'encontre de sa volonté et de son tempérament national

Et alors pourquoi, chez nous, en France, nous élever contre des gens qui, parce qu'ils sentent le danger, s'efforcent de le prévenir?

GEORGES-BAZILE.

Faits divers

Quelle est cette femme ?

Le gardien Petit et le soldat Jules Lerouge, 5e artillerie à Verdun, viennent de retirer de la Seine au Pont Saint-Michel, le cadavre d'une femme de 50 ans environ, cheveux blancs, vêtue de noir, le corps paraît avoir séjourné 8 heures dans l'eau.

Mesure gracieuse

Le Président de la République à l'occasion de la nouvelle année vient de prendre une mesure gracieuse en faveur d'un certain nombre de cochers, chauffeurs, comionneurs, etc., ayant en chers, chauffeurs, camionneurs, etc., des procès-verbaux pour des infractions sans gravité.

Le Petit Terme

Huit janvier ! Le petit terme, celui qui est, même aux jours de prospérité, le plus difficile à payer parce qu'il se présente au cœur même de l'hiver — quand il faut du charbon, de la lumière, des vêtements chauds...

Cette année, l'angoisse est grande chez les pauvres gens. Le nouveau moratorium semble peu clair, gros de menaces.

Quelque incidents montrent qu'il existe des hommes d'affaires assez peu scrupuleux pour traquer les femmes et les vieux...

Et les propriétaires manifestent à tout propos que les concessions arrachées par eux au gouvernement les ont mis en appétit.

La *Gazette du Palais*, qui publie un tableau des décrets sur le moratorium des loyers, inscrit en tête ce mot de M. Briand : « Qui peut payer doit payer ».

Qui peut payer doit payer, c'est entendu. Mais qui ne peut pas payer ne doit pas être inquiété.

Nous y veillerons.

J. G.

Les Italiens s'organisent en Albanie

Madrid, 5 janvier. — D'après le correspondant à Rome de l'*Imparcial*, l'armée italienne débarquée en Albanie a commencé à construire des ponts et des routes et à ériger des casernes et des magasins pour le soulagement des réfugiés serbes qui sont dans ce pays. Les communications entre les divers districts de l'Albanie ont été ainsi rendues plus faciles.

SOUS NOTRE BONNET

« La Chambre des Députés, annonce M. Henri Galli, va prendre très prochainement des mesures sévères contre les Français qui se sont enfuis de France pour échapper, depuis la guerre, à la loi militaire. »

*Ainsi le sieur Barthelemy, d'Apt (Vaucluse), qui s'est enfui en Espagne, ne pourra pas reprendre ses conférences royalistes d'*Action française.

AUX ÉCOUTES

Le Chemin d'Etoiles

A la sortie du train, on trébuche dans une obscurité opaque. Plus un réverbère n'est allumé, sitôt quittées les dernières maisons devant la gare. Par routine, à la fin, les yeux discernent la ligne des toits, la silhouette des arbres et on prend la direction de la maison.

Mais en levant les yeux, on est ébloui. Là-haut, c'est comme un chemin d'étoiles. Poignée d'escarboucles capricieusement semées, elles projettent sur la route une vague lueur laiteuse. Elles paraissent avoir pitié de nous qui, par peur de notre semblable, allons à tâtons dans l'ombre enveloppante. Sûrement, elles font leur possible pour nous montrer la route.

Que de pensées montent en soi à les contempler et quel calme descend sur notre stérile agitation. Je pense que les hommes seraient moins méchants s'ils avaient continué à regarder les étoiles. Les peuples pasteurs qui furent des astronomes, n'étaient point, certainement, des querelleurs. On pèse si peu en présence de cet espace vertigineux, pas plus qu'un duvet léger. Se battre, s'entre-déchirer quand demain nous ne serons qu'une pincée de matière dans ce grand Tout formidable.

Te souviens-tu de ce soir des temps paisibles où le chemin d'étoiles fulgurait déjà sur la grande allée noire. Nous comprîmes ce que pouvait être l'effroi de ce pauvre ancêtre de l'âge de pierre, écrasé de son infime petitesse devant cet univers.

L'horreur ne s'était point encore emparé de la terre. Depuis combien de nuits depuis, les hommes aux aguets ont-ils dû, après s'être ébloui l'âme du chemin fulgurant des étoiles, ne plus comprendre, en baissant leurs yeux, ce qu'ils faisaient là, à s'arracher mutuellement les quelques jours de leur vie brève, lorsque dans l'immuable force universelle, nous n'avions reçu pour patrimoine que quelques années brèves à prendre conscience de nous.

Et ces années, qu'en faisons-nous ?

Fanny Clar.

LECTURES

Un Livre de Loisy

Pour l'histoire des premières origines du christianisme, l'*Epître aux Galates* est un document essentiel. Elle renferme des renseignements directs et personnels sur l'apôtre Paul, qui fut l'un des principaux fondateurs du christianisme. Elle contient aussi des indications sur les rapports de Paul avec les disciples immédiats du Christ.

Alfred Loisy, qui consacre à l'*Epître aux Galates* une étude fort attachante, en définit donc bien l'intérêt quand il dit que Paul « éclaire ce qu'il y a de plus obscur dans le christianisme, à savoir les circonstances réelles de son apparition dans le monde juif et de sa diffusion dans le monde païen ». Quiconque s'intéresse aux origines du christianisme doit lire ce livre que vient de publier Alfred Loisy, l'éminent exégète et l'un des meilleurs écrivains qui illustrent la langue française. C'est le point de départ indiqué de toutes recherches sur la première institution du christianisme.

Georges CLAIRET.

Avis aux aviateurs.

Leur patronne est officiellement nommée. C'est Notre-Dame du Platin, qui porte en outre le titre de Reine du Ciel : *Regina cæli*. Sa chapelle s'élève dans la Charente-Inférieure et l'évêque du lieu vient d'autoriser qu'on célèbre là les offices divins, et qu'on y bénisse les médailles destinées aux aviateurs.

En outre, le même évêque accorde 50 jours d'indulgence à tous ceux qui diront, en l'honneur de Notre-Dame du Platin, un *Ave Maria* pour les aviateurs.

Gageons que nos hommes de l'air aimeraient autant une double ration de « gnole ».

—o—

Nous lisons dans le Figaro :

On nous écrit de Vichy :

« Parmi les engagements spéciaux qui ont lieu au bureau de recrutement de Roanne pour la durée de la guerre, se trouve celui d'un brave homme, M. Jean Péronnet, instituteur en retraite, qui va prendre du service comme secrétaire à la 13e section d'infirmiers militaires dans un hôpital de Vichy.

« M. Péronnet est né le 2 avril 1835. »

Cet engagé volontaire est donc âgé de quatre-vingts ans... bien sonnés.

Qu'attendent MM. Léon Daudet, Charles Maurras, Maurice Barrès et Urbain Gohier, patriotes à tous crins, pour en faire autant ?

—o—

Jusqu'au 28 décembre, le correspondant du *Berliner Tageblatt* s'est promené dans Salonique en parfaite liberté et joyeux contentement. Il a dénombré fort tranquillement les armées franco-anglaises qui semblent, trouve-t-il ironiquement, s'installer là pour l'éternité.

Son article semble être une confirmation que les oreilles ennemies peuvent écouter. Voici ce qu'il en dit :

« A Salonique, les officiers ennemis sont d'une extraordinaire confiance et parlent devant des étrangers et avec des étrangers, sans se douter apparemment que ces inconnus peuvent parfois être des Boches (*sic*) ! »

Cet aveu dénué d'artifice montre l'utilité du geste accompli par le général Sarrail. Le journaliste allemand conclut ainsi :

« J'ai fêté la Noël à une table où mangeaient avec moi des Français et des Serbes. Ils ne m'ont pas reconnu. »

L'acte ne manquait point d'audace.

—o—

En 1792, Gœthe se promena dans les tranchées creusées devant Verdun. Gœthe, sans être tout à fait un confrère, écrivait parfois dans les gazettes. Il fit là un reportage sensationnel. Le récit nous en est venu par le carnet de notes journalières du jeune officier poméranien qui pilota le grand écrivain sur le front. Cet officier conçut, d'ailleurs, pour Gœthe une instinctive antipathie qui s'étale tout au long dans le portrait qu'il trace de lui :

« Doué d'un physique avantageux, de mine imposante, vêtu avec la dernière élégance, M. le conseiller de légation — tel était le titre de Gœthe — a les dehors d'un prince et non ceux d'un simple bourgeois. Ses manières sont prétentieuses ; quand il ouvre la bouche, les paroles coulent de ses lèvres, si belles et si bien tournées, que l'auditoire a l'impression d'assister à une lecture. Incontestablement, il est très imbu de ses mérites. Du premier coup, on voit qu'il est gâté, gonflé par les hommages et les flatteries dont on l'accable avec une exagération choquante. Il s'écoute parler avec une complaisance visible, fait des discours à propos de tout et aborde fréquemment des sujets auxquels il n'entend pas un traître mot. »

L'antipathie se changea plus tard en solide amitié.

LES CONFERENCES

Vendredi 7 janvier, à 5 heures précises, 28, boulevard de Strasbourg, sous la présidence de M. Georges Moreau, du Comité de l'Art à l'Ecole, conférence de M. de Danilovitch, fondateur de la société « Les Amis de l'Art Rustique Français » : *L'Art paysan*. — Présentation de documents français et slaves.

Ecole des Hautes Etudes Sociales :

Samedi 8 janvier, à 4 heures 15, M. C. de Danilowicz « La Serbie, son passé, son peuple, ses aspirations ethniques et politiques. »

5 heures 30, M. le général Malleterre « De la Marne à l'Yser ».

POSTE RESTANTE

La Caravane (19, rue de Sèvres, à Paris) vient de publier son sixième numéro, le dernier de 1915. Au sommaire : articles et chroniques de *Paul Chavrier, Louis Ténars, Régis Gignoux, Victor Bonnaus, E. Briard* ; illustrations d'*André Ferraud, Serge Beaune* et *Henry Pravallo*.

— Dimanche prochain à 11 heures, pour le 20e anniversaire du poète, les « Amis de Verlaine » se réuniront au Luxembourg. Les amis de Verlaine ont cru devoir ajouter qu'il était enfant de Metz. Cela n'ajoute rien à la gloire de Lélian.

Vient de paraître

« *Les Pierres précieuses* ». Ce petit livre de luxe comprend : l'histoire et la vie de toutes les pierres précieuses, la description, la provenance, les emblèmes, la composition, les qualités et le langage d'amour de chaque pierre. Envoi contre mandat-poste de deux francs.

Ecrire à J. Surmont, 35, boulevard du Temple Paris.

Groupes et Syndicats

Parti Socialiste

A 20 heures. — 15e section (2, rue Belloni).

A 20 heures 30. — 14e section (111, rue du Château). — 18e, Clignancourt (7, rue de Trétaigne). — 20e, Père-Lachaise (4, rue Malte Brun). — Neuilly (135, avenue de Neuilly).

Les Obsèques de M. Léon Boll

Hier après midi ont eu lieu, en présence d'une assistance nombreuse de notabilités parisiennes et alsaciennes, les obsèques de M. Léon Boll, ancien directeur du « Journal d'Alsace-Lorraine », de Strasbourg. Le cercueil disparaissait sous un amas de fleurs et de gerbes nouées de rubans tricolores.

Le convoi, qui était précédé d'une jeune fille en costume d'Alsacienne portant une couronne aux couleurs françaises, s'est dirigé d'abord vers l'église Saint-Pierre de Montrouge, où un service a été célébré, puis vers le cimetière Montparnasse, où a eu lieu l'inhumation. Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe par des personnalités parisiennes et alsaciennes, qui, les unes et les autres, ont rendu hommage au courageux protestataire et au fervent défenseur de l'idée française en Alsace.

De 14 heures à minuit

— 522e jour de la guerre.

— Le général de brigade Lenel, récemment décoré de la médaille militaire et commandant une division depuis le début de la guerre a succombé à la suite de l'amputation d'une jambe.

— La baisse du mark s'accentue à New-York, le mark de 75 1/8 cents tombe à 74 ½ cents. La couronne vaut 12 cents 70. A Berne, les 100 marks valent 92 fr. et les 100 couronnes 66 francs. A la Bourse de Genève le change sur Berlin est descendu à 92.50 soit une baisse de 1 fr. 50 sur le cours de la veille. A Copenhague la baisse dépasse 25 0/0.

— Le sergent Foulloin qui a pris le premier drapeau allemand vient de recevoir la médaille militaire.

— Le général Galliéni rajeunit les cadres. La limite d'âge des colonels, généraux de brigade et de division fixée primitivement à 60, 62 et 65 ans est abaissée à 59, 60 et 62 ans.

— Baisse aux Halles. Le poulet, 6 fr. 20 par livre ; l'oie 6 fr. 15. Les œufs baissent de cinq centimes la pièce. Les beurres ordinaires sont cotés à 2 fr. au lieu de 2 fr. 80, cours de la veille. Par contre, hausse sur la viande de boucherie.

— Les théâtres font plus de recettes en matinée qu'en soirée. Les directeurs attribuent cet écart au défaut d'éclairage, à la pénurie de taxi-autos et à l'absence de tous moyens de transport sauf le Métro qui ne garantit pas aux derniers trains la correspondance.

— La commission sénatoriale de l'armée a entendu hier le rapport de MM. Gaston Menier, Henry Chéron et Henry Bérenger sur l'aviation militaire. Le rapport a été adopté à l'unanimité et les documents seront immédiatement transmis au gouvernement et au président de la République.

— Les ministres de l'Entente ont communiqué au gouvernement grec que les consuls arrêtés à Salonique ont été remis en liberté. Le gouvernement grec se déclare satisfait. (*Havas*).

— Venant de Calcutta le vapeur *Meinam* des Messageries maritimes a été attaqué par un sous-marin qui lui a envoyé sans le toucher une centaine d'obus. Le *Meinam* dut son salut à sa vitesse.

— La Chambre des Communes continue la discussion du projet de M. Asquith sur le service obligatoire.

— Le général Rambel, commandant la subdivision de Périgueux, a trouvé la mort dans un accident d'auto.

— A détacher cette phrase de l'ordre du jour du kronprinz à la 5e armée qu'il commande : « Si Dieu le veut l'année qui commence nous appelle pour la solution finale. »

— Le gouvernement français offre au gouvernement grec une avance de 10 millions sur l'emprunt en cours.

— Des taubes ont survolé et bombardé Boulogne et Calais. Dégâts insignifiants.

DICTIONNAIRE LA CHATRE

Le Secrétaire général du « Bonnet Rouge » ayant besoin de consulter pendant quelques jours un dictionnaire La Châtre pour un travail documentaire serait reconnaissant à la personne qui voudrait bien lui en confier un pour quelques jours seulement.

Ecrire à M. Fournié, 142, rue Montmartre, en indiquant l'heure et l'endroit où il pourrait faire prendre les volumes.

LE SERVICE DE SANTÉ

La Relève des Officiers

Nous avons déjà parlé de la relève des médecins sur le front et nous avons dit, que sous prétexte d'égalité, on avait déjà envoyé à l'avant, et même en Orient, des officiers qui, par leur âge et aussi par les réglements, auraient dû rester dans la zone de l'Intérieur.

Evacuer sur le territoire de l'arrière ces officiers jeunes, appartenant pour la plupart à l'armée active, et les remplacer à l'avant par des réservistes de l'armée territoriale, est non seulement une absurdité préjudiciable au bon fonctionnement du service, mais encore une suprême injustice.

L'article 31 du Réglement sur les *ressources du territoire national pour l'hospitalisation des malades et blessés* (volume n° 83 bis du Bulletin officiel du Ministère de la Guerre) dit expressément :

« Le personnel des hôpitaux complémentaires du territoire est désigné d'après les règles suivantes :

« Les officiers du service de santé (médecins, pharmaciens et officiers d'administration), sont choisis parmi ceux ayant demandé à rester dans les cadres après avoir accompli les 25 ans (aujourd'hui 28) années de service exigées par la loi de recrutement, ou à défaut parmi ceux appartenant par leur âge à la réserve de l'armée territoriale. »

Nous n'avons pas connaissance que ce réglement ait jamais été modifié.

Alors pourquoi s'apprête-t-on, dans certaines régions de Corps d'armée, à faire partir sur le front des officiers du Service de Santé, âgés de 45 à 50 ans, pour remplacer des jeunes gens de 25 ans ?

Pourquoi leur a-t-on assigné un numéro comme tour de départ ?

Evidemment, l'instruction précitée, datée du 21 mai 1913, n'est pas intangible, mais elle est la plus récente comme date et elle était fondée sur des motifs d'ordre et de justice qui n'ont pas changé.

Nous croyons devoir appeler l'attention de M. le Ministre de la Guerre sur cette anomalie et cette violation des règles établies par ses prédécesseurs.

A. LEBROUX.

Pour les Ecoles Laïques

La Ligue des Droits de l'Homme a signalé aux autorités, des réquisitions abusives d'établissements laïques et ses interventions ont eu un très heureux résultat.

Elle nous fait savoir aujourd'hui que :

1° A Tulle, l'autorité militaire a réquisitionné l'école primaire supérieure de filles ; 230 élèves ont été dispersées. Or, quatre ou cinq locaux très vastes demeurent inutilisés, sans compter le grand séminaire installé dans un ancien couvent de jeunes filles, et qui compte actuellement cinq ou six élèves.

2° A Avranches, le collège municipal a dû, pour recevoir une vingtaine de blessés, supprimer son internat de cinquante pensionnaires. Une délégation de la Guerre et de l'Instruction publique a constaté que l'hôpital n'était plus nécessaire. Le maire a proposé d'autres locaux. L'affaire en est restée là. Un institut libre reçoit les élèves perdus par le collège.

M. Ferdinand Buisson prie MM. Painlevé et Justin Godart d'ouvrir sur ces faits une enquête.

Problèmes économiques (1)

Pour la Taxation nationale

POUR REMEDIER A LA VIE CHERE IL FAUT UNE ORGANISATION NOUVELLE

Des mesures générales deviennent indispensables pour empêcher bon nombre de citoyens de rejeter sur d'autres, la responsabilité d'une situation qui pourrait amener les habitants des centres populeux à des manifestations.

Seule, une taxation nationale peut produire un effet utile. Le système proposé dans le projet gouvernemental, laissant à la disposition des Maires ou Préfets son application facultative sur tout ou partie de leur sphère administrative, amènera une concurrence de département à département, voire même de commune à commune.

Le mal étant national, *seule une organisation nationale est en mesure d'apporter la guérison.*

Chaque contrée doit recevoir régulièrement, les quantités de denrées et matières de première nécessité suivant sa population.

Il faut créer rapidement une organisation.

LA MOBILISATION ECONOMIQUE

Il faut organiser la mobilisation économique !

Il faut limiter les bénéfices.

Il faut donc : Organiser la France par régions de production, le département ne pouvant former cette unité.

Placer, à la tête de chacune des régions, une commission administrative, composée de compétences commerciales, industrielles et agricoles, chargées de surveiller la production, de l'intensifier, de résoudre le problème de la main-d'œuvre, de tarifier et de classer les denrées et produits sur les marchés de gros.

Les marchandises ainsi taxées et classées seraient expédiées sur les grands centres par les expéditeurs habituels, auxquels serait alloué le bénéfice correspondant à leurs frais généraux et besoins familiaux.

La capacité d'achat sur les marchés de gros serait réglée suivant l'importance commerciale de chacun, et selon sa rénommée établie dans la contrée.

Le producteur organisé pour l'expédition, obtiendrait les avantages concédés à l'expéditeur de métier.

Le pourcentage accordé à l'expéditeur serait calculé d'après les frais occasionnés par l'importance du déplacement des marchandises transportées.

Les ventes en gros et demi-gros seraient effectuées dans les centres de consommation par l'intermédiaire de facteurs ou mandataires municipaux, elles auraient pour base de proposition le prix consenti à l'expéditeur ; afin d'éviter les gains excessifs déterminés par l'écoulement de grosses quantités de marchandises, les mandataires seraient rétribués par les soins de l'administration, qui tiendrait compte de l'importance commerciale découlant de la valeur superficielle des locaux d'exploitation dont ils sont titulaires.

UNE ORGANISATION NOUVELLE

Pour permettre l'achat au choix et le jeu approximatif de l'offre et de la demande en ce qui concerne les marchandises périssables, il serait fixé un prix maximum destiné à limiter l'échauffement des enchères ou des offres, mais à la condition que les profits réalisés constitueraient une caisse spéciale destinée à combler les déficits, susceptibles de se produire à la suite de baisses passagères ou d'influences atmosphériques.

Si une période de baisse trop accentuée venait à compromettre momentanément le système en vigueur, elle amènerait la revision des prix de revient, et la canalisation des suppléments de denrées vers les contrées souffrant de la pénurie de ces marchandises.

Si, par contre, la caisse de bénéfices supplémentaires continuait à s'accroître, il serait nécessaire, tout en conservant un fonds de réserve, de déposer les sommes à une caisse centrale et nationale, qui aurait à rechercher à quelles œuvres d'assistance ou à quelle organisation de secours il serait urgent de verser ces profits réalisés sur l'alimentation nationale.

Les détaillants seraient tenus de ne pas dépasser un prix maximum, établi au pourcentage et suivant les cours d'achat, et d'indiquer les prix imposés et déterminés par la précision des qualités et des choix.

Le système proposé exige une organisation sérieuse et nouvelle, mais, appliqué avec vigueur, ténacité et tact, il est seul capable, d'égaliser les sacrifices en respectant la liberté du commerce.

BELDENT,

Président de la Commission d'Etudes sur la vie chère du Syndicat des Marchés découverts.

(1) *Le Bonnet Rouge se fera toujours un plaisir de publier, sous cette rubrique, toutes les notes et articles que voudront bien lui faire parvenir les représentants autorisés des organisations corporatives, quelles qu'elles soient.*

Trop à la douce

L'Humanité publie le curieux document que voici :

Groupe de détachements de police mobile

Secteur postal 5
le 3 janvier 1916

régiment territorial

N° 5.506

OBJET :
Vin de Champagne

—:o:—

Le lieutenant-colonel , commandant le régiment territorial d'infanterie, commandant le groupe de détachements de police mobile, à Monsieur le sous-intendant militaire Denis.

J'ai l'honneur de vous rendre compte, à toutes fins utiles, que le vin de Champagne mis à la disposition des officiers de Fère-Champenoise, à l'occasion du 1er janvier, était de qualité très inférieure (Duval-Leroy, Vertus, par Epernay), bien qu'il fût placé dans des caisses portant la mention « Officiers ».

Signé :

Cela pourrait être drôle. Mais nous sommes au dix-septième mois de guerre et les Allemands sont à Noyon...

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec regret la mort de M. Henri Duportal, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées en retraite, ancien sous-directeur et chef de l'exploitation honoraire des chemins de fer de l'Etat, commandeur de la Légion d'honneur, ancien conseiller général de la Haute-Garonne, décédé à Paris, le 5 janvier 1916. Conformément à la volonté du défunt les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

M. Henri Duportal était le fils de M. Armand Duportal, ancien député de la Haute-Garonne.

POUR LES ÉTRENNES
ENVOYEZ DES LIVRES AUX POILUS
Le dernier ouvrage de H.-G. WELLS fut écrit à leur intention
La Guerre qui tuera la Guerre
(Traduction de GEORGES-BAZILE)
1 vol. pris dans nos bureaux 3 fr. ... Franco, 3 fr. 25

AU
LOUVRE
PARIS *LUNDI 10 JANVIER* PARIS
SOLDES
RABAIS de 40 à 50 % sur tous les Objets déclassés

LES PLANCHES

ÉCHOS

*M. Vallès s'est ému d'un écho paru précédemment où nous annonçions que certains de ses anciens pensionnaires de l'*Eldorado *passaient au* Concert Européen.

M. Vallès s'est ému parce que nous avancions que la scission qui divisait Montel Carjol, Turey *et leur précédent directeur avait pour cause initiale une mésentente sur le montant du cachet quotidien.*

Nous ne voulions pas insinuer que M. Vallès *accordait des prix de famine à ses interprètes — et le chiffre qu'il nous garantit avoir offert à* Montel, *est là pour le prouver ; nous ne savions pas, de plus, que le mésaccord existant entre lui et* Carjol *avait pour origine Mlle* Turey *; nous avons simplement relaté un fait acquis : à savoir que plusieurs artistes, anciennement pensionnaires de l'*Eldorado, *avaient fondé une troupe nouvelle et que cette compagnie s'était fixée aux alentours de la place Clichy. Voilà tout.*

Nous tenons à répéter au directeur de la Scala *et de l'*Eldorado *que notre écho ne visait pas à lui être désagréable. Puisse celui-ci l'assurer de notre sympathie.*

The New York Sun *nous apporte une grande nouvelle :* Irène Bordoni *vient de convoler en justes noces avec un de ses camarades de la troupe dont elle est l'étoile et qui joue actuellement au Co-han Theatre de New-York :* M. Edgard Becman.

Ainsi ce jeune premier n'a pas attendu d'avoir passé l'Equateur pour perdre de vue l'étoile... Polaire.

Au contraire de Christophe Colomb, qui se crut perdu en ne découvrant plus au firmament la Grande-Ourse, puisque, dit le poète :

L'ardente Croix du Sud épouvante ses yeux

M. Becman s'est laissé prendre aux charmes d'une autre étoile.

Dam ! nous ne sommes plus au XVe siècle !

Courrier des Spectacles

Porte Saint-Martin. — Les représentations de *Cyrano de Bergerac* se poursuivront demain samedi et dimanche, puis aux jours habituels : les mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche de chaque semaine, et ce jusqu'au dimanche 16 janvier inclus. *Cyrano de Bergerac* n'aura donc plus qu'un nombre très restreint de représentations. Ces dernières représentations seront données avec le concours de M. Jean Duval, l'excellent artiste que le public a déjà maintes fois applaudi dans ce rôle de Cyrano, de M. Louis Gauthier, de Mlle Carmen Deraisy et de toute l'admirable troupe de la Porte Saint-Martin.

Nouvel Ambigu. — *Sherlock-Holmes* est bien la pièce la plus captivante, la plus passionnante qu'on puisse voir. Cette lutte terrible, qui s'engage entre le roi des détectives et le plus abominable des bandits, remue les bas-fonds les plus curieux de la haute et de la basse pègre. Toute la clique des Orlebar, des Bribb, des Bassick, des Fitton tend à Sherlock-Holmes des pièges, des guets-apens dont il échappe avec une miraculeuse adresse. Le public suit avec une émotion poignante les machinations de ces coquins, et, empoigné, emballé, enthousiasmé, il applaudit au triomphe du défenseur de la malheureuse Alice Brent. Est-il étonnant qu'un tel spectacle attire toutes les familles au Nouvel Ambigu ?

Européen. — Ce soir, 7 janvier, débuts sensationnels de la troupe Montel.

Sur l'affiche en outre du grand Montel lui-même nous avons pu lire les noms de Carjol, Paule Morly, Jane Delorme, Cista d'Aymais, etc., etc.

La coquette salle de la place Clichy va retrouver son grand succès d'antan ; c'est le moins qu'on puisse prévoir avec une telle troupe.

Folies Bergère. — *Soyez exacts !* Aux Folies Bergère le rideau lève à 8 heures 30 sur la *Ligue des Débusqueuses*, le délicieux prologue de la triomphale revue *Jusqu'au bout !* Ce serait grand dommage de perdre un seul des 25 tableaux de ce formidable spectacle... et ce serait de plus fort imprudent, car, l'engouement est tel pour applaudir Prince et l'admirable troupe, réunie par M. Cl. Bannel, que vous risqueriez fort, en n'arrivant pas à l'heure, de vous heurter à l'écriteau : *Il ne reste plus de places assises.*

Théâtre Albert Ier (64, rue Rocher). — Relâche. Samedi et dimanche, *Ce bon M. Zoetebeck.*

Cinéma des Nouveautés Aubert-Palace. — La superbe salle du 24 du boulevard des Italiens (juste en face du Crédit Lyonnais) coutumière du succès et de la maison pleine vient de traverser pendant les fêtes, une période extraordinairement brillante, extraordinairement heureuse. Le moindre fauteuil, le moindre strapontin était occupé bien avant le commencement de chaque représentation, une foule énorme, attirée par le bon renom, le confortable, les films sensationnels de l'*Aubert-Palace*, attendait le renouvellement de la séance. Ainsi se sont succédé, et se succèdent encore des milliers et des milliers de spectateurs, attirés par une admirable projection qu'un parfait orchestre accompagne, tandis qu'un personnel d'élite accueille et place le public avec une courtoisie rigoureuse. Au programme de cette semaine on applaudira : *Sauvé par son cheval*, drame américain, *Les Vampires*, aventures policières, *Comment les combattants d'hier préparent la victoire de demain*, document pris sur le front, *Les conquêtes de bébé*, comédie, *Nouveautés-Journal* tous les faits divers mondiaux, etc., etc. Séances permanentes de 2 heures à 11 heures.

Tivoli-Cinéma. — Faire salle comble, refuser du monde sont chose courante pour le merveilleux établissement de la rue de la Douane. Aussi la direction se contente-t-elle de mériter cette constante et extraordinaire faveur de la part de son public en offrant sans cesse à ce dernier des programmes de premier ordre, choisis parmi les plus beaux films. Si l'on ajoute qu'un orchestre incomparable, composé de solistes émérites, dirigé par un chef éminent augmente l'attrait d'un spectacle unique, on comprendra le succès du *Tivoli-Cinéma*. Cette semaine la suite de *A New-York*, mystère policier, *En musique*, exquise comédie, *Comment les combattants d'hier préparent la victoire de demain*, *La rééducation des blessés militaires*, grandes actualités patriotiques, *Mentoultant ne boira plus de Whisky*, d'un comique intense, ainsi que *Le cadeau de Rigadin en Zélande*, plein air, *L'Arlésienne*, ce chef-d'œuvre dont on acclamera la partition, *Les Vampires*, drame émouvant, *Tivoli-Journal*, etc., etc. Rappelons que *Tivoli-Cinéma*, 14, rue de la Douane, donne tous les jours à 2 heures 30 des matinées avec le même programme que le soir. Loc. Tél. Nord 26-44.

Omnia-Pathé (5, boulevard Montmartre, à côté des Variétés). — Un magnifique drame d'après un roman de Georges Ohnet : *Dette de haine*, joué par Marié de l'Isle et Mlle Clarens ; *Le cadeau de Rigadin*, un Prince très amusant ; le sixième épisode des *Mystères*, des actualités militaires nombreuses et importantes, etc., etc... ; voilà de quoi contenter les habitués de l'*Omnia*, pour la satisfaction desquels la direction ne recule devant aucun sacrifice. C'est ainsi que la semaine prochaine l'*Omnia* sera le premier à présenter sur les boulevards le film : *Alsace*, joué par Réjane, l'œuvre cinématographique la plus émouvante qu'on ait encore vue. Signalons qu'à cette occasion et pendant la quinzaine d'*Alsace*, l'*Omnia* donnera ce film en matinées spéciales tous les matins à 10 heures 30. C'est la première fois qu'on donnera du cinéma le matin... Idée curieuse et digne de réussir.

CE SOIR

THEATRES

COMEDIE-FRANÇAISE, 7 h. 45, *Le Dédale*.

ODEON. Relâche.

OPERA-COMIQUE. Relâche.

TRIANON-LYRIQUE, 8 h. 15, *Fils d'Alsace*.

PORTE SAINT-MARTIN — *Cyrano de Bergerac*, 7 heures 30, mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche, matinée et soirée). M. Jean Duval, M. Louis Gauthier, Mlle Carmen Deraisy.

Gaîté, à 8 h. 30, jeudi et dimanche matinée à 2 h. 30, *Vous n'avez rien à déclarer ?* pièce de MM. Maurice Hennequin et P. Véber.
Théâtre Antoine. 8 h. 30, *La Belle Aventure*.
Théâtre Sarah-Bernhardt, 8 h., *L'Aiglon*.
Châtelet, 8 h., *Les Exploits d'une petite française*.
Athénée, mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche à 8 h. 30, *L'Ecole des Civils*, revue.
Variétés, 8 h. 15, *Mademoiselle Josette, ma femme*.
Réjane, 8 h., *Madame Sans-Gêne*.
Gymnase, 8 h. 30, *Les Deux Vestales*.

NOUVEL AMBIGU. — *Sherlock-Holmes*, 8 heures, mardi, jeudi, samedi, dimanche (dimanche, matinée et soirée). Harry Baur, Janvier, Numès, Garay, Andrée Pascal et Rosa Bruck.

Renaissance, 8 h. 30, *La Puce à l'oreille*.
Palais Royal, 8 h. 30, samedi, dimanche, *Il faut l'avoir*, revue.
Bouffes Parisiens, 8 h., *Kil*.
Grand Guignol, *Le Mystère de la Maison Noire*, 2 h. 30 et 20 h. 30.
Apollo, 8 h. 15, *La Cocarde de Mimi Pinson*.
Cluny, 20 heures 30, *Les Huns et... les autres*.
Déjazet, 8 h. 30, *Les Fiancés de Rosalie*.
Château d'Eau, 8 h., *Les Cloches de Corneville*.
Vaudeville, 2 h. 30 et 8 h. 30, *Cabiria*, film de Gabriele d'Annunzio.

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS

CONCERT MAYOL. Tél. Gut. 68-07. — *Madame Bou-Dou-Ba-Da-Bouh !* opérette à spectacle, Madeleine Guitty, Mansuelle, Blanca de Bilbao. Partie concert.

Le Cagibi, 25, rue Caumartin, Chansonniers, Sketch, revue.
Folies-Bergère, 8 h. 30, *Jusqu'au bout*, revue.
Scala, 8 h. 30, *Taisez-vous... Méfiez-vous*, revue.
Eldorado, 8 h. 30, Concert.
Olympia, 8 h. 30, Attractions.
Gaîté Rochechouart, 8 h. 30, *C'est Mimi !* revue.
Ba Ta Clan, 8 h. 30. *Un Bouchon, Les oreilles ennemies vous écoutent*, revue.
Moulin de la Chanson, à 8 heures 30, Les Chansonniers et *Chut ! Chut !* revue.

EUROPEEN, 5, rue Biot, place Clichy) Tél. Marc. 13-35. Tous les soirs, 8 heures 30, Paule Morly, Montel, Carjol, etc., etc. Les meilleurs artistes, le plus beau programme.

Pie qui Chante, 8 h. 30, Les Chansonniers et la revue.
La Chaumière, 8 h. 30, Les Chansonniers, *Taisez-vous, Mais... faites-vous*, revue.

Chez **SENGA**, 25, rue Fontaine. Tél. Louvre 28-21. — A 8 h. 30. *Paule Eriam, Ferdac, Pharos, Hédé, Langlois, les Haydas*, et l'inénarrable GABY MONTBREUSE, dans ses dernières créations.
Tous les jours à 4 heures, apéritif-concert, fauteuil, 0 franc 50.

Capucines, 8 h. 30, *En franchise*, revue.
Nouveau Cirque, 8 h. 30, Attractions, *Antonio Toréador*, fantaisie bouffe.

CINEMAS

CINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALACE, 24, boulevard des Italiens. Tous les jours de 2 heures à 11 heures. Actualités. Programme varié. Intéressant. Orchestre symphonique.

TIVOLI-CINEMA (14, rue de la Douane). Tél. 26-44. Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Autour de la guerre. Actualités au jour le jour.

OMNIA PATHE (à côté des Variétés). — *Dette de haine* (Georges Ohnet). *Le cadeau de Rigadin* (Prince). Actualités militaires.

TOUS LES SPORTS

Escrime

NOS MORTS

Escrime. — Un modeste, le prévôt d'armes, Pierre Cattin, dont nous avions pu apprécier les qualités de tireur et la solide érudition, vient d'être abattu par une balle ennemie. Pierre Cattin était en outre un brave et digne homme ; que sa mémoire trouve ici, tous nos regrets émus.

Course à pied

La 5e ballade d'hiver de la Société des Courses. — Cette cinquième sortie aura lieu dimanche prochain, 9 janvier, vers les forêts d'Armainvilliers et de l'Echelle en passant par le bois de Vincennes, Joinville, Champigny, la Queue en Brie, Pontault, Roissy-en-Brie et les Friches.

La distance totale est au maximum de 60 kil. qui seront couverts à toute petite allure de promenade.

Football-Association

Dimanche prochain se disputera au C. A. de Paris sur son terrain de Charentonneau un match comptant pour la Coupe des Alliés, entre l'équipe de l'A. S. Française et celle du Cercle Athlétique de Paris. Une partie de la recette sera gracieusement affectée à l'œuvre des « Ballons des Soldats. »

CONVOCATIONS SPORTIVES

C. A. Parisien. — Ce soir à 8 heures 30 réunion au siège, maison Quintard, 10, rue du Temple.

J. A. S. Parisienne. — Ce soir à 7 heures 30 réunion extraordinaire du bureau.

A. Bontemps.

AU
Printemps
La Grande Mise en Vente Annuelle
des
SOLDES
commencera
Lundi 10 Janvier
Cette Vente comporte presque toutes les Nouveautés de la Saison diminuées de prix et de nombreuses affaires traitées spécialement.

LEÇONS D'ANGLAIS à domicile par demoiselle anglaise réfugiée de Turquie. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

SAGE-FEMME Ancienne élève Maternité de Paris, ex-interne hôpitaux, reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Leclaire, Paris (17e). Nord-Sud Marcadet.

MARQUE SYNDICALE
LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'ouvriers syndiqués.

Gérant : LÉON BAYLE.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. Dargon
GEORGES DARGON, imprimeur
123, rue Montmartre, Paris (2e)